EXTRAIT DES ARCHIVES

De l'Aſſemblée Électorale du Département du CALVADOS, *commencée le 11 Juin 1790.*

ADRESSE

DE L'ASSEMBLÉE ÉLECTORALE

DU DEPARTEMENT DU *CALVADOS*,

A

L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

LES François ſont libres, & ils vont être heureux. C'eſt à vous qu'ils doivent leur liberté ; ils vous devront leur bonheur.

Seroit-il permis aux Citoyens d'une des plus intéreſſantes Diviſions du Royaume de garder le ſilence, au milieu des témoignages de reconnoiſſance & d'amour que vous recevez de toutes parts, lorſque ces mêmes Citoyens le diſputent

Case folio FRC 9514

en zèle & en patriotiſme aux plus zèlés & aux plus patriotes ?

Vous avez montré de la ſatisfaction en voyant avec quel empreſſement nos Municipalités ſe ſont formées & ont fait jouir les François de ce premier fruit de la Conſtitution.

Mais nous ſoupirions après l'organiſation des Adminiſtrations ſupérieures qui doivent remplacer & faire oublier le régime oppreſſif du Gouvernement arbitraire : auſſi eſt-il difficile d'exprimer la joie que répandit l'approche des Aſſemblées primaires.

Les ennemis du bien public, car il en exiſtoit encore, virent arriver cette époque avec chagrin ; & ce chagrin augmenta ſans-doute par le ſpectacle touchant de la réunion paiſible & franche des Citoyens de toutes les claſſes. Ils ſembloient avoir perdu juſqu'au ſouvenir des diſtinctions paſſées, pour ne plus ſonger qu'à leur qualité de François & de freres. Il faut avoir été témoin de ce concert d'amour & de loyauté, pour s'en faire une juſte idée : pas un mot prononcé ; pas une récla-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

mation échappée en faveur des anciens abus ; rien enfin, qui n'exprimât l'allégreſſe univerſelle, le reſpect le plus profond pour nos auguſtes Repréſentans, & pour le plus juſte & le plus chéri des Rois.

Chargés, en notre qualité d'Electeurs, de la délicate & périlleuſe fonction de choiſir les Membres de l'Adminiſtration, à laquelle les plus grands intérêts vont être confiés, nous nous félicitons d'avoir en même-tems à vous offrir, tant en notre nom, qu'en celui de tous les Citoyens du Département du CALVADOS, l'adhéſion la plus entiére à vos Décrets acceptés ou ſanctionnés par le Roi ; ſpécialement à celui de ces Décrets qui porte que l'Aſſemblée Nationale ne ſe ſéparera point avant d'avoir achevé la Conſtitution. Heureux, ſi les obſtacles qui ont retardé vos travaux ſe diſſipant entiérement, nous arrivons bientôt au moment de voir & d'admirer l'enſemble de cet Ouvrage immortel!

PENDANT que l'Aſſemblée des Electeurs s'occupoit à rédiger la préſente Adreſſe, une circon-

ſtance vient ajouter le plus grand intérêt à cet hommage ; c'eſt le déſir qui lui eſt manifeſté par une députation très-nombreuſe, compoſée de MM. les Commandants, Officiers & Bas-Officiers de tout grade, Grenadiers, Chaſſeurs & Soldats de toutes les compagnies des Régimens d'Aunis & de Lorraine, au nom de leurs Corps, de joindre leur propre adhéſion à celle de l'Aſſemblée & aux ſentimens qu'elle exprime, & de ſaiſir cet heureux inſtant pour renouveller, avec les Citoyens du Département, l'acte de fraternité qui couronne ceux de généroſité & de civiſme, dont ces Corps n'ont ceſſé de donner des preuves.

POURQUOI, il a été arrêté unanimement, que mention de la députation & de la demande des Régimens d'Aunis & de Lorraine, ſera faite au procès-verbal de l'Aſſemblée Electorale, & que leurs Adreſſes y ſeront annexées pour les expéditions en être envoyées avec celle de la même Aſſemblée, en un ſeul paquet, à l'Aſſemblée Nationale.

Signés : MASSIEU, MAHEUST, LE BRET DU

DEZERT, PHILIPPES DE DELLEVILLE, BOISPERRÉ, GODECHAL, *Curé de St Gervais*, NOEL DU ROCHER, RIVIÉRE, MONTOURE-DE-LA-TOUR, MOISANT & CASTEL, Commiſſaires de l'Aſſemblée Electorale.

BROUARD DE CLERMONT, *Préſident*, & LA CROIX DE ST-MICHEL, *Secrétaire*.

Suivent les Adhéſions Militaires.

REGIMENT D'INFANTERIE *D'AUNIS*, EN GARNISON A CAEN.

Acte d'Adhéſion aux Décrets de l'Aſſemblée Nationale ſanctionnés par le Roi.

NOUS Lieutenant-Colonel, Commandant, Major, Capitaines, Lieutenans, Sous-Lieutenans, Quartier-Maître, & Porte-Drapeaux préſens, Adjudans, Sergens-Majors, Sergens, Caporaux, Grenadiers, Chaſſeurs & Soldats du Régiment d'Infanterie d'Aunis, ſouſſignés, Adhérons loyalement & ſans réſerve aux Décrets de l'Aſſemblée Nationale ſanctionnés par le Roi, & promettons d'en maintenir l'exécution de tout notre pouvoir.

Nous préſentons à l'Aſſemblée Electorale du Département du Calvados cet acte de notre fidélité *à la Nation, à la Loi, & au Roi*, pour être compris dans l'Adhéſion générale que doit faire cette Aſſemblée de tout le Département conjointement avec nos frères de Lorraine, auxquels nous nous faiſons gloire de nous aſſocier en toutes circonſtances, comme Citoyens & comme Militaires.

FAIT à Caen le 15 Juin 1790.

Suivent les ſignatures de M. DE MONTELS, *Lieutenant-Colonel Commandant*, & de tout le Régiment.

REGIMENT D'INFANTERIE DE *LORRAINE*, EN GARNISON A BAYEUX.

ACTE d'Adhéſion aux Décrets de l'Aſſemblée Nationale ſanctionnés par le Roi.

NOUS Lieutenant-Colonel Commandant, Major, Capitaines, Lieutenans, Sous-Lieutenans, Quartier Maître, & Porte-Drapeaux préſens, Adjudans, Sergens-Majors, Sergens, Caporaux, Gre-

nadiers, Chaſſeurs & Soldats du Régiment d'Infanterie de Lorraine, ſouſſignés :

Adhérons loyalement & ſans réſerve aux Décrets de l'Aſſemblée Nationale, ſanctionnés par le Roi, & promettons d'en maintenir l'exécution de tout notre pouvoir.

Prions M. DE MONTELS, Lieutenant-Colonel, commandant le Régiment d'*Aunis* en garniſon à Caen, de préſenter à l'Aſſemblée Electorale du Département du *Calvados*, cet acte de notre fidélité *à la Nation, à la Loi, & au Roi*, conjointement avec celui de nos frères d'*Aunis*, auxquelsnous nous faiſons gloire de nous aſſocier en toutes circonſtances, comme Citoyens & comme Militaires.

FAIT à Bayeux le 12 Juin 1790.

Suivent les ſignatures de M. le Chevalier *DE BUFFON*, Lieutenant Colonel - Commandant & de tout le Régiment.

LE préſent Extrait certifié conforme aux Piéces dépoſées aux Archives, par nous Préſident

f13a

& Secrétaire de l'Assemblée Electorale du Département du Calvados, tenue à Caen en l'Abbaye de St Etienne, ce 19 Juin 1790.

Signés, BROUARD DE CLERMONT, *Président.* LA CROIX DE ST. MICHEL, *Secrétaire.*

Imprimé par ordre de l'Assemblée Électorale, du du Département du CALVADOS.

A CAEN, de l'Imprimerie de G. LE ROY, seul Imprimeur du Roi.